

LE PÈRE PEINARD

Réflexes

HEBDOMADAIRES
d'un

GNIAFF



ABONNEMENTS France	Un an 6	RÉDACTION & ADMINISTRATION 15, Rue Lavieuville (Montmartre), Paris.	ABONNEMENTS Extérieur	Un an 8
	Six mois 3			Six mois 4
	Trois mois 1 50			Trois mois 2

LA MISE EN LIBERTÉ DE CYVOCT REMÈDE aux TÉLESCOPAGES de TRAINS



CYVOCT FERA-T-IL GRACE?...

Cyvoct est libéré! Ce n'est pas trop tôt, nom de dieu!

Voici quatorze ans que le malheureux innocent agonise au bagne de Nouméa, preuve vivante de l'hypocrisie libérale de la loi contre la presse de 1881, puisqu'il fut condamné à mort pour un article de journal, dont — dérision suprême! — il n'était même pas l'auteur.

Ce qui prouve que, pour être scélérates les lois n'ont pas attendu la TERREUR VERTE de 1894 : dix ans avant, la cour d'assises distribuait la mort pour délit de presse.

Et, cré pétard, la peine de mort — même modifiée en 14 ans de bagne — ça frime bien! Ça donne tout de suite une riche idée du régime républicain.

Il a fallu quatorze ans aux jean-foutre de la haute — malgré la monstruosité du procès de Cyvoct, malgré que l'innocence du malheureux leur ait été démontrée vingt fois pour une, — il a fallu quatorze ans, pour que ces birbes se décident à libérer leur victime.

C'est que, toute proie est de bonne prise pour les chameaucrates : surtout quand ces goules ont mordu à belles dents dans de la chair prolétarienne, toute pantelante de vie — il faut y faire pour leur desserrer les crocs!

Enfin, Cyvoct est grâcié!

Et, paraît-il, notre Tanneur à la manque a bien fait les choses : il ne s'est pas borné à entrouvrir à l'innocent les portes du bagne — selon la jésuitique coutume des grâces qui ne sortent un pauvre bougre de cet enfer que pour le plonger dans

un esclavage pire, car le grâcié est vissé à la Nouvelle-Calédonie, libre... de faire les besognes auxquelles refoulent les forçats, libre... de crever la faim!

Cyvoct n'aura pas à subir ce sort misérable : il va rentrer en France!

Cette chance, trois mineurs, condamnés du procès de Montceau-les-Mines, Hériot, Jacob et Serpris, ne l'ont pas eu : ils sont toujours à Nouméa et y trainent leur grâce, plus douloureuse à remorquer que le boulet du forçat.

Donc, Cyvoct est grâcié par Félisque.

Et Félisque, est-il grâcié par Cyvoct?

Et, non seulement Félisque, mais les bourriques ministérielles, les bouffe-galette, les chats-fourrés et toute la clique dirigeante qui ont fait le malheur de Cyvoct?

Plus ou moins consciemment, tous ceux-là ont contribué à ratiboiser à cet innocent les plus riches années de sa vie, ses années de jeunesse et d'enthousiasme, pour en faire des siècles de souffrances — qui ont duré quatorze ans de république.

Ont-ils songé, ces jean-foutre, que c'est à eux à demander et à implorer grâce de Cyvoct?

Grâce pour le mal qu'ils lui ont fait?

Ont-ils songé à se libérer de cette dette bougrement lourde — la plus lourde qu'il soit?

—o—

Ils devraient y songer, nom de dieu!

Il n'est que temps....

Et, s'ils voulaient, les gros légumards, ils auraient un moyen, simple et pratique, de se libérer envers Cyvoct, d'obtenir de lui qu'il leur fasse grâce : pour cela, qu'ils ouvrent les portes des bagnes....

Il ne s'agit pas, pour eux, de flanquer à terre les bagnes — non! Ils ne sont pas à la hauteur d'un tel turbin, — ça concerne le populo, ça!

Qu'ils se bornent à tirer des enfer de Cayenne et de Nouméa les innocents qui, après Cyvoct, y moisissent encore.

Et y en a une floppée, nom de dieu!

Pour ne parler que des plus récentes victimes, tombés dans le traquenard des lois scélérates, outre Girier-Lorion qui a subi à Cayenne les

pires tourments et est resté dix mois condamné à mort, attendant l'exécution chaque matin, il y a :

Meunier et Chevry, condamnés pour association de malfaiteurs, à Angers, le premier à sept ans de travaux forcés, le second à cinq ans;

Monod, condamné lui aussi, pour association de malfaiteurs, à Dijon, — association mirifique qu'il formait à lui tout seul, — à cinq ans de travaux forcés et à la relégation;

Liard-Courtois, condamné à Bordeaux à cinq ans de travaux forcés pour avoir pris un faux nom!

Ceux-là, du moins, étaient cotés comme anarchos. Voici deux autres victimes, deux pauvres bougres qui sont à Cayenne pour leurs allures suspectes : deux mistouffiers, pris dans l'engrenage de la misère; ils ont été salés à Laon, en novembre 1894; Vautier, à huit ans de travaux forcés, Lardaux, à cinq ans — et tous deux à la relégation!

—o—

Aujourd'hui, faute de papier, y a pas mèche que je jaspine longuement sur ces pauvres bougres — ce sera pour la semaine prochaine!

Pour l'instant, je me borne à clamer aux chameaucrates : commencez par libérer ces victimes et, peut-être, Cyvoct vous fera grâce!

Remède contre les Ecrabouillages des trains

La semaine dernière, y a eu, à Bourg-de-Péage, un sacré tamponnage de trains, avec écrabouillage de voyageurs à la clé... des richards entre parenthèses.

Et, justement parce que des richards ont triqué, les quotidiens ont fait un fouan monstre, gueulant ferme après la compagnie du P. L. M.

Les aboiements continuent encore, nom de dieu!

Si du populo avait été seul foutu en marmelade, y aurait eu moins de pétard, c'est sûr!



Le Richard s'envoie la bonne galette et le Prolo se cale des briques!